

Le Premier ministre saisit le CESE sur trois chantiers



SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 26/07/2017

Conférence annuelle du CESE - 11 et 12 juillet 2017

En ouverture de la conférence annuelle du CESE, qui se tient actuellement au Palais d'Iéna, le Premier ministre a rappelé l'importance du Conseil économique social et environnemental dans le dispositif institutionnel et la nécessité de « se mettre ensemble au service de la transformation du pays ».

[Revoir son allocution](#)

Dans son discours d'ouverture de la première conférence annuelle du CESE, le Premier ministre a rappelé la responsabilité du Conseil en tant que chambre de la société civile organisée. Il a proposé au Président et aux conseiller.ère.s de « prendre ensemble un peu d'avance sur le futur » par le biais de trois nouvelles saisines :

Le devenir du travail indépendant ;

La coordination et l'organisation des acteurs de la transition écologique selon les modalités suivantes : co-construction entre acteurs publics et privés, simplicité des outils de planification et expérimentation pour les collectivités locales ;

L'accompagnement des personnes les plus fragiles en limitant le champ à trois aspects principaux : la lutte contre les ruptures de parcours des jeunes majeurs, l'amélioration de la prise en charge éducative, sociale et médicale des enfants ayant des troubles du comportement et enfin l'intégration dans l'emploi des personnes en situation de handicap, en particulier les plus jeunes.

Le Conseil économique social et environnemental, organise les 11 et 12 juillet, au Palais d'Iéna, sa conférence annuelle en présence des Président.e.s ou des Secrétaires généraux des organisations représentées au CESE, afin d'établir la feuille de route 2017-2018 de la 3ème Assemblée de la République.